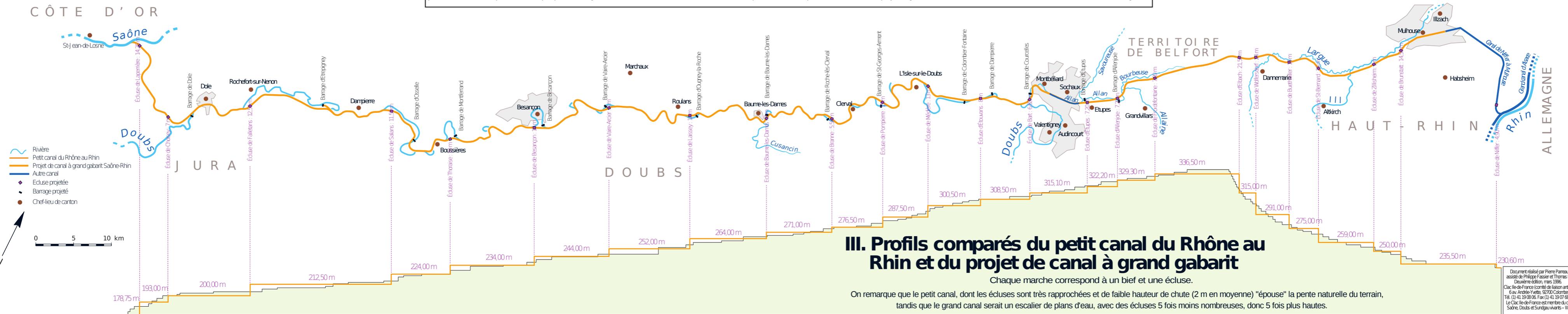


II. Les restes du Doubs (), annexes du grand canal () !

La situation s'inverse avec le projet de grand canal. C'est le Doubs qui disparaît ou ses restes qui deviennent l'annexe du grand canal. Celui-ci remodèle complètement la vallée et remplace un cours d'eau vivant et des eaux courantes par une succession de plans d'eau coupés par 15 barrages et 24 écluses sans commune mesure avec les 114 petites écluses du petit canal. En Alsace, le projet de grand canal va à l'encontre de l'actuelle "renaturation" de la vallée de la Largue.



Document réalisé par Pierre Parreaux, assisté de Philippe Fassier et Thomas Lesay. Deuxième édition, mars 1996. Clac Ile-de-France (comité de liaison anti-canal), 6 av. André-Yvette, 92700 Colombes. Tél. (1) 41 19 08 06. Fax (1) 41 19 07 08. Le Clac Ile-de-France est membre du collectif Saône, Doubs et Sundgau vivants - WWF.